

Samedi 28 décembre 2019

ÉDITO

La profession mobilisée pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La profession d'avocat participe pleinement à la préoccupation sociale de sécurité publique de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) et inscrit son action dans le cadre de l'autorégulation qui lui est reconnue en cette matière, dimension essentielle de notre indépendance.

Pour faire face à ces enjeux, le CNB a constitué un groupe de travail réunissant toutes les autres composantes de la profession (Conférence des Bâtonniers, Barreau de Paris, UNCA).

Ce groupe a participé très activement à l'élaboration par le Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment (COLB) de « l'analyse nationale des risques » (ANR) requise par les dispositions européennes. L'analyse nationale des risques vise à identifier, à l'échelle nationale, les principales menaces, vulnérabilités et le niveau de risque de blanchiment et de financement du terrorisme pour chaque secteur et profession concernée.

[Lire l'analyse nationale des risques](#)

Au regard des menaces et des vulnérabilités mises en évidence, la profession d'avocat y est regardée comme présentant un risque modéré. La profession peut se féliciter de ce constat, mais elle ne doit pas relâcher ses efforts en ce domaine, notamment dans la perspective de la venue, à partir de juillet 2020, de la mission du GAFI (Groupe d'action financière) chargée d'évaluer l'efficacité du dispositif français de lutte et de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

Christian Leroy

Trésorier du CNB et responsable du groupe de travail lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Les enjeux de la réglementation de la profession d'avocat par le droit européen : la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Madame le Bâtonnier Michèle Billet, Vice-présidente de la Conférence des Bâtonniers, Jean Charles Krebs, secrétaire général de la Carpa de Paris et Christian Leroy, membre du Bureau du Conseil national des barreaux, présentent dans la revue de la Délégation des Barreaux de France les enjeux de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme pour la profession d'avocat en France et soulignent l'importance du mécanisme des Carpa dans ce processus.

[Lire l'article](#)

Participation du CNB et de l'UNCA au premier forum des superviseurs du GAFI les 11 et 12 novembre 2019 à Sanya (Chine)

Le CNB et l'UNCA étaient présents, aux côtés de la DG Trésor et de l'ACPR, au premier Forum des superviseurs du GAFI qui s'est déroulé en Chine les 11 et 12 novembre 2019. Initié par la présidence chinoise du GAFI, ce forum visait à présenter et partager les meilleures pratiques et défis rencontrés par les Etats membres de cette organisation pour la supervision des entités et professions soumises aux impératifs de la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

[Lire l'article](#)

Publication par TRACFIN de son rapport d'activité 2019

La cellule de renseignement financier TRACFIN a publié, le 10 décembre 2019, son rapport d'activité 2019 intitulé risques de blanchiment et de financement du terrorisme 2018 – 2019. Ce rapport met l'accent sur plusieurs domaines sensibles : la criminalité organisée, les manquements au devoir de probité dans certains secteurs, la lutte contre le financement du terrorisme, la fraude fiscale et sociale, la cybercriminalité financière, avec un focus sur les DROM COM exposés à des risques de blanchiment de capitaux particuliers du fait des risques de détournement des dispositifs d'incitation et du blanchiment de trafic de stupéfiant.

[Lire le rapport de TRACFIN](#)

RESTONS CONNECTÉS



Site institutionnel du CNB

Plateforme de consultations juridiques en ligne

+33 (0)1 53 30 85 60

servicecomm@cnb.avocat.fr



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris